

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille DIX-SEPT, 05 septembre à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. SAINT Thierry, le Maire.

Présents : Messieurs : BAUMGARTEN Christophe, LEBREUILLY Stéphan SAINT Thierry, TOSCAN Jean

Mesdames : DOINARD Marianne, DONGRADI Caroline, JOUANNEAU Florence, PERNOIT Sylvie, SCHIER Magali

Absents excusés Madame JOLIVEL Sylvie a donné pouvoir à Madame SCHIER Magali
Madame AWADE Reine

Secrétaire de séance : Monsieur LEBREUILLY Stéphan a été désigné secrétaire de séance

| | |
|-------------------------|--------------|
| Nombre de conseillers : | |
| ↳ En exercice : | 11 |
| ↳ Présents : | 09 |
| ↳ Votants : | 10 |
| Date de convocation : | 28 août 2017 |
| Date d'affichage : | 31 août 2017 |

Approbation du procès-verbal du 27 juin 2017

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du 27 juin 2017. Aucune autre observation n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

✓ Délibération n° 31-2017 : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son **article 3 – 1°** ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir : Renfort de l'équipe administrative.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

DÉCIDE

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif - Echelle C1 - pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 an soit du 06 septembre 2017 au 05 septembre 2018 inclus.

Cet agent assurera les fonctions d'agent administratif à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17h30

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 347.
Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

↳ **Adopté à l'unanimité :**

- pour : 09
- contre : 00
- abstention : 00

Arrivée de Madame JOUANNEAU Florence à 19h15

✓ **Délibération n° 32-2017 : Notification du rapport 1-2017 de la CLECT de Caen la Mer**

Monsieur le Maire indique que la communauté d'agglomération de Caen la Mer sollicite l'avis de la commune sur les différents travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

En application de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI), il est proposé au conseil municipal d'analyser les rapports de la CLECT.

Vu la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales et notamment l'article 71,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le rapport 1-2017 du 04 juillet 2017 – Transfert de charges suite à la création de la Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2017 – compétences voirie, espaces verts, tourisme, fourrière animale.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

▷ **Adopté à l'unanimité :**

- **pour : 10**
- **contre : 00**
- **abstention : 00**

Questions diverses

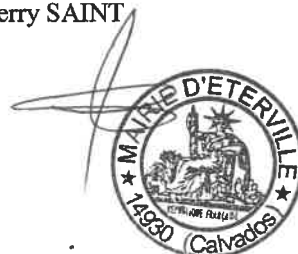
De nombreux habitants se sont étonnés de voir des fouilles sur les terrains sur la route de Verson. Les élus précisent qu'il n'existe pas de projet et que la zone est toujours non constructible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

| | | | |
|-----------------------|-------------------------------------|--------------------|--|
| AWADE Reine | Absente excusée | JOUANNEAU Florence | |
| BAUMGARTEN Christophe | | LEBREUILLY Stephan | |
| DONGRADI Caroline | | PERNOIT Sylvie | |
| DOINARD Marianne | | SCHIER Magali | |
| JOLIVEL Sylvie | A donné pouvoir à Mme SCHIER Magali | TOSCAN Jean | |

Fait à ETERVILLE, le 9 septembre 2017

Le Maire
Thierry SAINT



Certificat d'affichage

A la porte de la mairie :

- **Affiché :**
- **Retiré le :**